



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



# DUT

par apprentissage

Réseaux et  
Télécommunications



# L'apprentissage

## BÉNÉFICIAIRES



### Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 31 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

### Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

## RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



Age du jeune	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Moins de 18 ans	25 %	37 %	53 %
De 18 ans à moins de 21 ans	41 %	49 %	65 %
21 ans et plus	53 %	61 %	78 %

### Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de la dernière année du contrat précédent.

# DUT

## Réseaux et Télécommunications

Installation, gestion et maintenance de tous types de réseaux  
(informatiques, téléphoniques, mobiles)

Alternance en DUT1 : 22 sem. de cours / 30 sem. en entreprise

Alternance en DUT2 : 18 sem. de cours / 24 sem. en entreprise

### MÉTIERS VISÉS

- Administrateur systèmes et réseaux,
- Responsable d'exploitation,
- Architecte réseaux et architecte de systèmes de communication et d'information,
- Responsable maintenance logicielle et matérielle pour les réseaux et installations de télécommunications, ...



### UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Principes et architecture des réseaux,
- Administration et sécurité des réseaux,
- Télécommunications fixes et mobiles,
- Téléphonie et réseaux d'entreprise,
- Architecture de l'Internet.

### ADMISSION

- **BAC général** : Scientifique, Économique et Social,
- **BAC technologique** : Sciences et Technologies de Laboratoire, Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable,
- **BAC professionnel** : Microinformatique et réseaux : installation et maintenance.



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



IUT Nancy-Brabois  
Réseaux et Télécommunications

Contact pédagogique

03 83 68 25 40

Contact apprentissage

03 72 74 04 20

[candidat.rt@cfa-univ-lorraine.fr](mailto:candidat.rt@cfa-univ-lorraine.fr)



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Centre de Formation d'Apprentis – Université de Lorraine  
Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy  
03 72 74 04 20 – [contact@cfa-univ-lorraine.fr](mailto:contact@cfa-univ-lorraine.fr)

